

RAPPORT DE GESTION

2019



OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS
KANTONALE IV-STELLE WALLIS

Office cantonal AI du Valais

Av. de la Gare 15, 1951 Sion, Tél: 027 324 96 11, Fax: 027 324 96 10

Conseil de surveillance

Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'État (Présidente)

Anne Guidoux, Psychologue FSP

Kurt Locher, Chef d'entreprise

Gabrielle Weissbrodt, Avocate

Cathrine Mathey, Psychologue du travail

INDEX

04⁰⁵ 06⁰⁷ 08⁰⁹ 10¹¹ 12¹³

Chiffres-clés de
notre Office AI

Message
du Directeur

Prestations de
notre Office AI

Service
administratif

Service Médical
Régional Rhône
(SMR)

14¹⁵ 16¹⁷ 18¹⁹ 20²¹ 22²³

Prix de la
réadaptation
professionnelle
dans le
Haut-Valais

Prix de la
réadaptation
professionnelle
dans le
Valais romand

La CII Jeunes
est plus que la
somme de ses
parties

GILAI
L'informatique
des Offices de
l'assurance-
invalidité

La parole au
directeur de
Betica SA

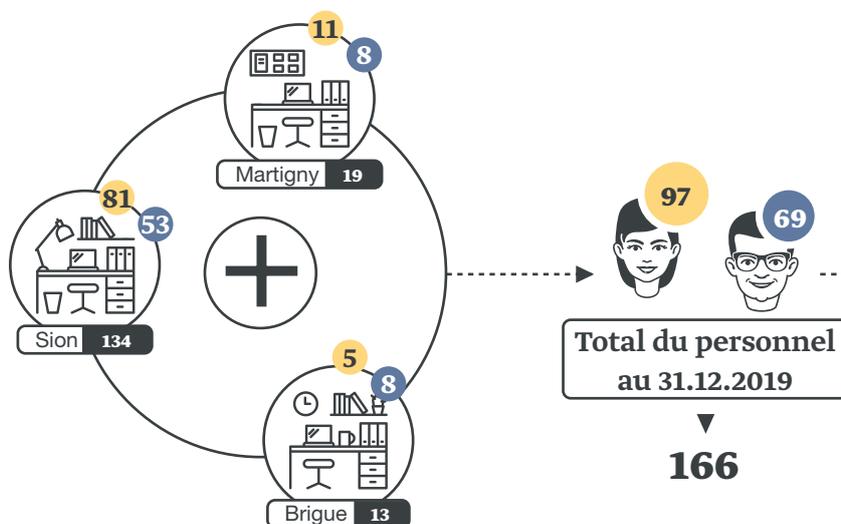
CHIFFRES-CLÉS

DE NOTRE OFFICE AI

Notre Office AI vise en priorité à réinsérer professionnellement les personnes devenues incapables de travailler pour des raisons de santé. Nos prestations ont pour objectif de prévenir, réduire ou même éliminer l'invalidité grâce à des mesures de réadaptation, d'en compenser les effets économiques permanents, en couvrant les besoins vitaux ainsi que d'aider les personnes concernées à mener une vie autonome et responsable.

Notre Office AI est l'organe d'exécution de la Loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) pour le canton du Valais. Ensemble avec nos partenaires, nous œuvrons pour une réadaptation optimale de nos assurés.

Ci-contre, vous pouvez consulter les principaux chiffres-clés de notre Office AI pour l'année 2019.



20'845décisions et
communications AI
notifiées**798**personnes atteintes
dans leur santé
réinsérées sur le premier
marché du travail**1'682**rentes révisées
d'office ou sur demande**4'084**décisions et
communications AVS
notifiées**4'301**mesures
de réadaptation
professionnelle
entreprises**1'110**nouvelles
rentes
accordées**10'076**personnes au bénéfice
d'une rente AI
dans notre canton**9'513**demandes AI
dont 42 %
d'assurés mineurs

MESSAGE

DU DIRECTEUR



Chère lectrice, cher lecteur,

Martin Kalbermatten
Directeur de l'Office
cantonal AI du Valais

La clé de la réussite de notre mission peut se résumer par le terme « Interdisciplinarité », soit l'art de faire travailler ensemble des personnes ou des équipes issues de différents horizons professionnels. Elle est nécessaire pour résoudre les situations complexes qui font notre quotidien ; elle est source de solutions, de créativité et d'innovation.

Le principe de pluridisciplinarité y est étroitement associé, fédérant les contributions spécifiques de chaque métier représenté au sein de l'Office AI, dans un but commun : la réadaptation avant la rente. Le dialogue avec nos différents partenaires en assure le succès.

Au travers de ces aspects théoriques, vous trouverez le mode de fonctionnement de nos collaborateurs au quotidien : activer des compétences administratives, juridiques, médicales, de réadaptation afin d'octroyer les prestations ressortant de la loi AI.

Le service administratif de notre office traite un nombre important de demandes de prestations en nature et en espèces et les échanges, aussi bien à l'interne qu'à l'externe, constituent la base d'une bonne décision.

Notre service médical régional s'active à évaluer l'atteinte à la santé et ses répercussions sur la capacité de nos personnes assurées à exercer une activité professionnelle. Il constitue un maillon central de toute décision. À l'interne, dans le cadre de tables rondes avec le gestionnaire, le juriste et le spécialiste en réadaptation, il participe à la mise en place de solutions de réadaptation ou à la résolution de situations complexes. À l'externe, par le biais de contacts, formations avec les confrères médecins, il contribue à une meilleure connaissance de notre assurance et donc à une meilleure qualité des échanges.

Le souci de la qualité de la décision rendue nous incite à dépasser les murs de l'OAI, en particulier quand il s'agit de mener un jeune atteint dans sa santé vers une formation professionnelle. La collaboration interinstitutionnelle valaisanne est un exemple en matière d'interdisciplinarité et nous permet de faire face à ces situations de plus en plus complexes.

Réadapter plutôt qu'octroyer une rente est illusoire sans le soutien des employeurs, le but étant d'orienter nos assurés vers le premier marché du travail. Au travers des propos d'un patron, vous percevez les apports pour l'entreprise d'une insertion réussie.

Comment illustrer l'interdisciplinarité comme source d'innovation ? Le centre de compétences informatiques GILAI met à disposition de notre office des solutions à la pointe des exigences actuelles, optimisant notre travail au quotidien.

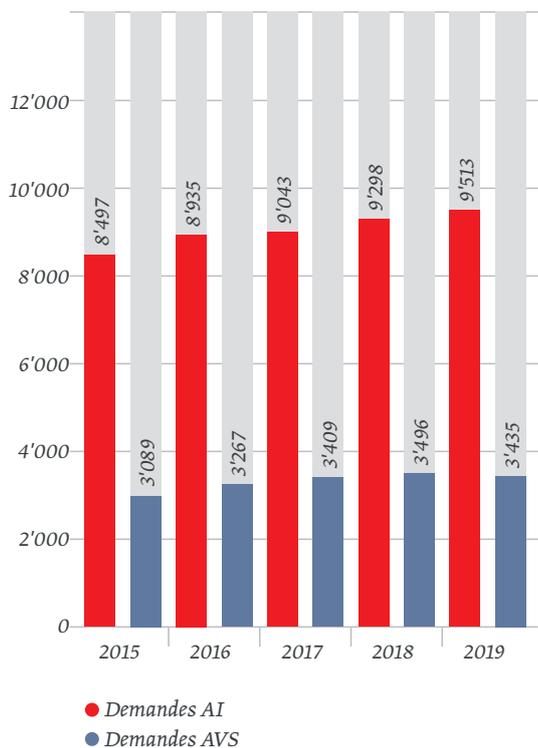
”

Une bonne décision
AI est une décision
pluridisciplinaire

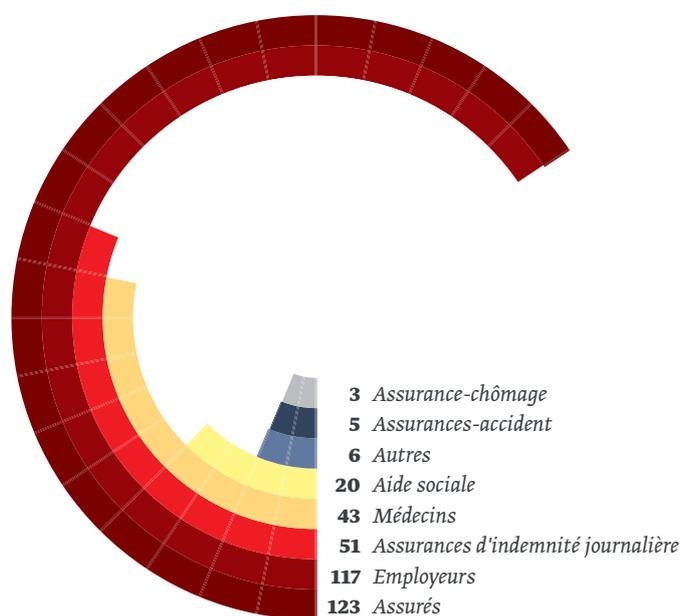
PRESTATIONS

DE NOTRE OFFICE AI

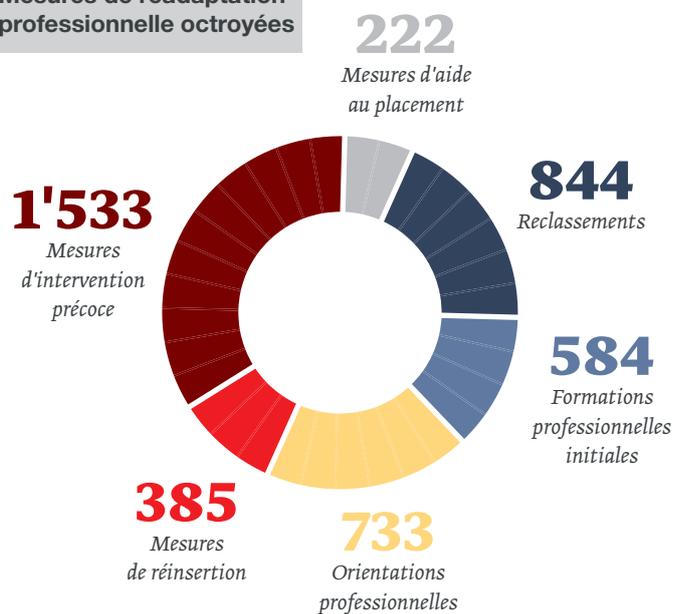
Evolution des
demandes AI et AVS
(sans les révisions)



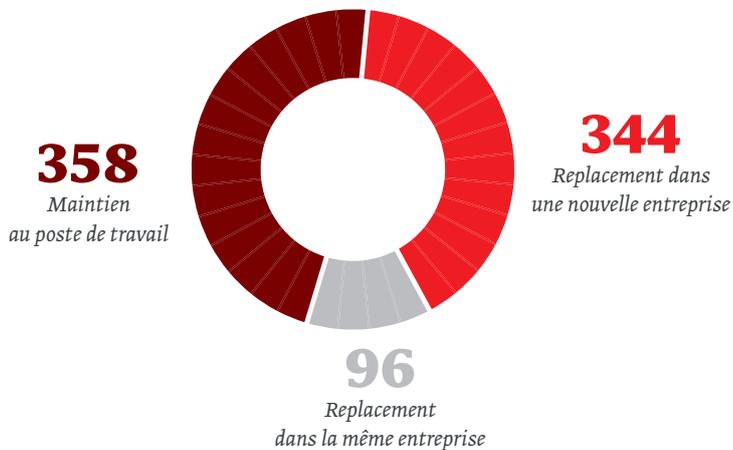
Annonces à la
détection précoce



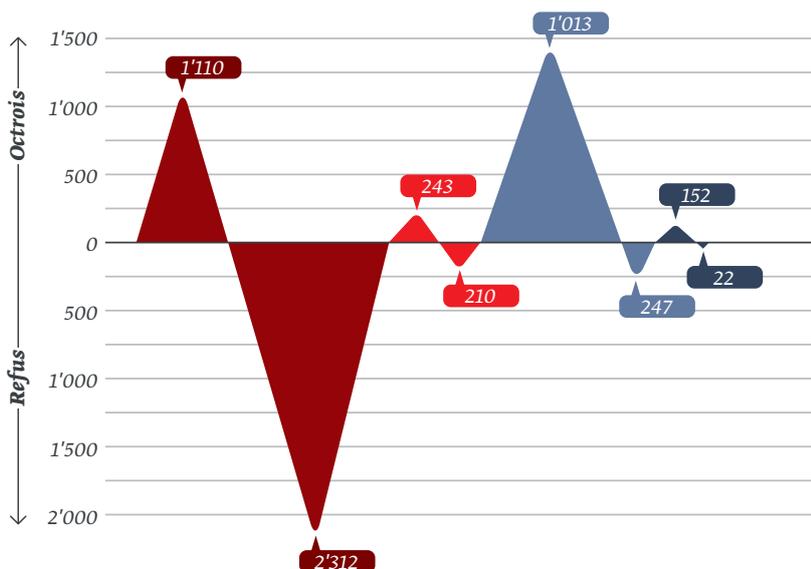
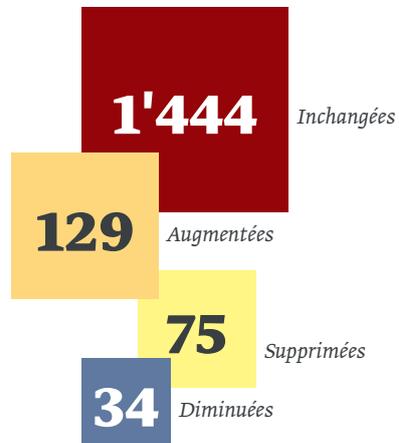
Mesures de réadaptation
professionnelle octroyées



Placements réalisés sur le 1^{er} marché du travail



Décisions de révisions de rentes



Prestations en espèces (sans les révisions)

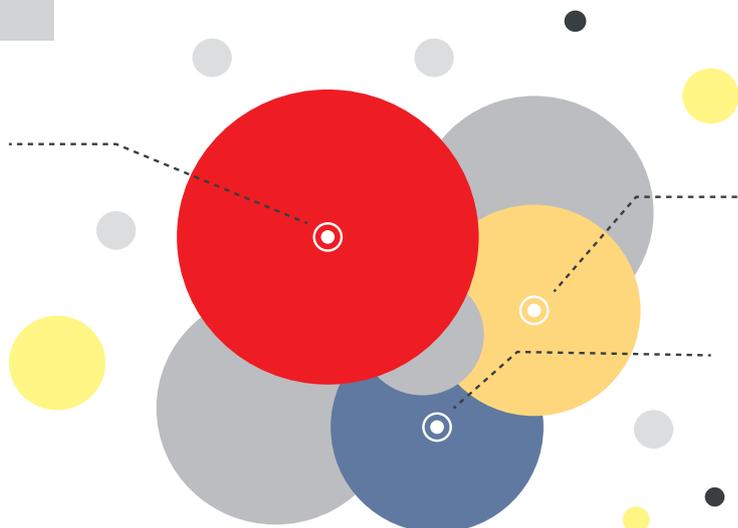
- Rentes
- Allocations pour impotents AI
- Allocations pour impotents AVS
- Contributions d'assistance

Prestations en nature octroyées

2'419
Mesures médicales

1'957
Moyens auxiliaires AVS

1'864
Moyens auxiliaires AI



SERVICE ADMINISTRATIF

Le service administratif de l'Office AI est composé de 13 personnes pour la région du Haut-Valais et de 41 personnes pour la région du Valais romand, chacune des deux régions étant rattachée à un responsable administratif.

Les deux équipes administratives comptent un responsable adjoint (pour le Valais romand), des gestionnaires et des enquêteurs/trices devant traiter les demandes présentées par nos assurés au titre de :

1. Prestations en nature

- Mesures médicales
[atteintes congénitales – acquises]
- Moyens auxiliaires [AI et AVS]
- Mesures d'ordre professionnel

2. Prestations en espèces

- Allocations pour impotent
[mineurs – adultes (AI/AVS)]
- Contribution d'assistance
- Rente
- Indemnités journalières

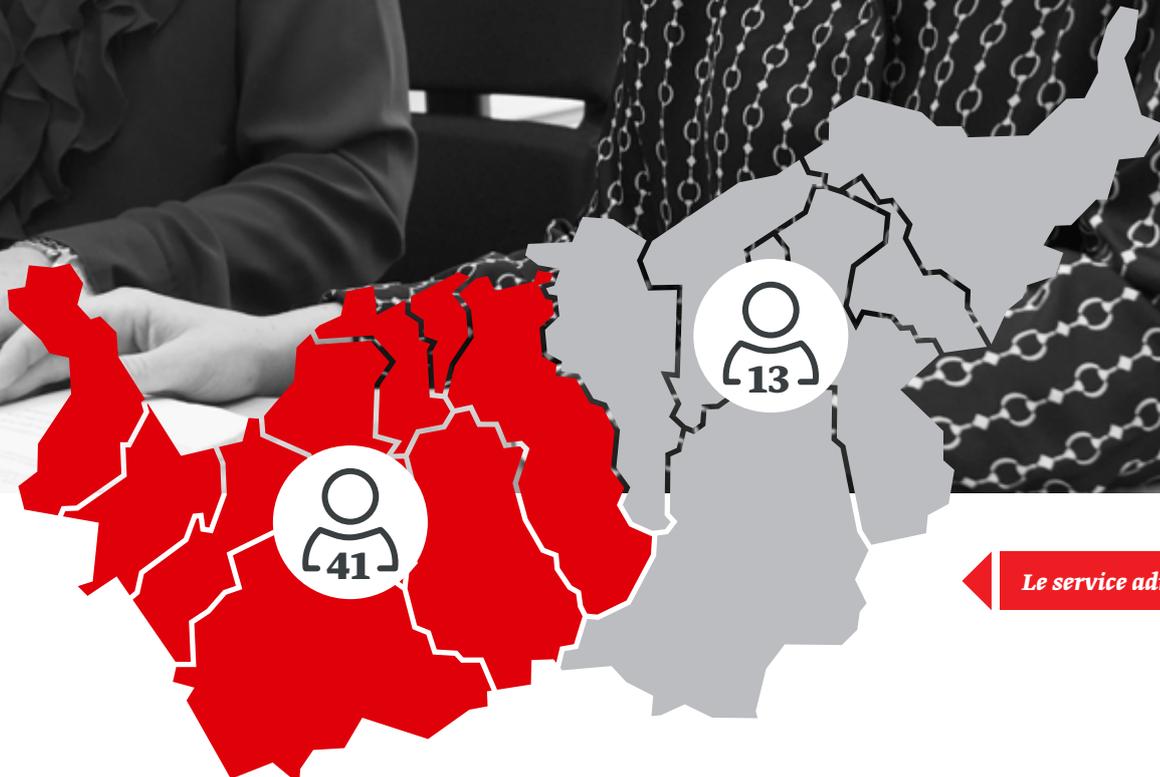
Nous sommes à l'écoute de nos assurés, afin de pouvoir répondre à leurs requêtes dans les meilleurs délais. Dès lors que nous sollicitons des informations auprès de partenaires externes (médecins-traitants, experts médicaux, employeurs, assureurs perte de gain maladie/accidents, fournisseurs), la durée de traitement peut parfois être allongée. Certaines situations nécessitent des enquêtes à domicile ou dans les homes/institutions, afin que la décision la plus proche de la réalité puisse être rendue.

Le service administratif travaille en étroite collaboration avec le Service de réadaptation professionnelle pour la mise sur pied de mesures d'orientation, de formation professionnelle initiale et de reclassement, au besoin avec des mesures de réinsertion préalables.



Il s'appuie également au quotidien sur le Service Médical Régional (SMR Rhône) et le service juridique, dans une approche pluridisciplinaire.

Cette interdisciplinarité nous permet de rendre des décisions garantissant le respect des droits de nos assurés ainsi que de nos dispositions légales selon le principe « La réadaptation prime sur la rente ».



◀ *Le service administratif*

SMR

SERVICE MÉDICAL RÉGIONAL RHÔNE

Le SMR Rhône est constitué d'une équipe pluridisciplinaire de médecins expérimentés regroupant de nombreuses spécialités (médecine interne, psychiatrie, pédiatrie, ...) et d'un secrétariat médical.

Il agit comme centre de compétences soutenant l'Office AI pour toutes les questions d'ordre médical.

Les médecins SMR :

- évaluent l'atteinte à la santé et ses répercussions sur les activités de la personne assurée
- se prononcent sur les capacités fonctionnelles et les ressources de celle-ci en vue de mesures de réadaptation
- déterminent l'incapacité de travail dans l'activité habituelle ou en vue d'une autre activité adaptée à son état de santé.

Pour ce faire, le médecin SMR examine si les rapports médicaux en sa possession permettent une évaluation approfondie de l'atteinte à la santé ou si d'autres compléments sont nécessaires (demandes de précisions aux médecins traitants, examens de laboratoire, radiographies, etc...). Il peut procéder lui-même à un examen médical de l'assuré au SMR, parfois avec la collaboration d'un collègue spécialiste. Si nécessaire, une expertise médicale mono- ou bi-disciplinaire peut être organisée. Si celle-ci nécessite au moins trois disciplines médicales, elle doit alors être organisée dans un centre lié à l'Office fédéral des assurances sociales par une convention.

Les spécialistes en pédiatrie et pédopsychiatrie du SMR participent à l'instruction des mesures médicales, en particulier dans le cas des infirmités congénitales.

L'échange d'informations concernant l'état de santé et les ressources des assurés est primordial dans le domaine de la réadaptation professionnelle : les médecins SMR travaillent ainsi étroitement avec les autres services de l'Office AI tels que le service de réadaptation, le service juridique, le service administratif ou encore le contrôle des factures. La collaboration externe est également déterminante, notamment avec les médecins traitants du Valais qui sont des partenaires très importants.

Le SMR Rhône traite par ailleurs des mandats pour l'Office AI pour les assurés résidant à l'étranger. Ce dernier, dont le siège est à Genève, examine les demandes des ressortissants suisses et étrangers ayant travaillé en Suisse mais résidant hors de Suisse.



PRIX

DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DANS LE HAUT-VALAIS



**Travailler, c'est plus
que gagner de l'argent.**

Que signifie le travail pour chacun d'entre nous ? C'est la question posée par Madame la conseillère d'État Esther Waeber-Kalbermatten en préambule de la cérémonie de remise des prix de cette année. Outre la structuration de la journée, la garantie des moyens de subsistance ou les contacts sociaux, Madame la conseillère d'État a souligné l'importance du travail et donc du rôle de l'assurance-invalidité en tant qu'assurance d'intégration.

Les lauréats de cette année et leurs parcours ont démontré l'importance du travail dans la vie de l'individu. Madame Rilana Troger, par exemple, a décrit de façon émouvante la façon dont son employeur et son équipe l'ont aidée à surmonter les conséquences d'un grave accident et à reprendre pied dans sa profession. Pour Monsieur Mario Matrella, il était indispensable de pouvoir travailler à nouveau après son AVC, de pouvoir voler

de ses propres ailes. Quant à Madame Ernestine Karlen, la décision de s'impliquer dans le processus d'intégration signifiait retrouver goût à la vie et accepter sa maladie. Les trois lauréats ne considèrent pas le travail comme une fin en soi, mais comme une composante essentielle d'une bonne estime de soi.

Le prix de l'employeur méritant a récompensé la société Imwinkelried Lüftung und Klima AG. Cette entreprise a reconnu très vite que des employés satisfaits et en bonne santé sont un bien précieux, dont il faut prendre soin. Le prix spécial a été remis à la Fondation « Oberwallis für Kinder unserer Welt ». Elle se distingue par son grand engagement à aider les enfants dans le besoin dans le monde entier et à améliorer leur situation. Lors de la cérémonie, la Fondation a eu l'occasion de présenter son nouveau projet pour une école au Liban.

Cette année encore, de nombreux employeurs et partenaires ont répondu présents à l'invitation de notre Office, dans le cadre du « Zeughaus Kultur » à Brig-Glis. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur cet important réseau prenant la question de la responsabilité sociale envers les employés très au sérieux.



Nos Lauréats 2019

Matrella Mario
Troger Rilana Michaela
Karlen Ernestine

Prix de l'employeur méritant

Imwinkelried Lüftung
und Klima AG, Visp

Prix spécial, avec le soutien de la Loterie Romande

Stiftung Oberwallis für Kinder
unserer Welt

Nos généreux donateurs

Walliser Delegation
der Loterie Romande Sitten,
Oberwalliser Verband
der Raiffeisenbanken,
Rotary Club Brig,
Matterhorn Gotthard Bahn,
Walliser Kantonalbank,
Die Mobiliar Versicherungen
und Vorsorge Generalagentur
Oberwallis,
Kuvertdruck Zurwerra AG,
Lauber IWISA AG,
Lonza AG,
Migros Wallis,
Stadtgemeinde Brig-Glis,
Suva Sion,
Stiftung Atelier Manus,
UBS Switzerland AG.

PRIX

DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE DANS LE VALAIS ROMAND



*Notre mission :
Ensemble pour une
réadaptation optimale*

1980

Première remise des prix de la réadaptation professionnelle.

Ces années-là, la technologie explose : jeux vidéos, caméscopes, téléphones mobiles...

2019

Nous fêtons la 40^e remise des prix de la réadaptation professionnelle.

Une constante tout au long de ces années : la motivation des lauréats durant tout leur parcours de réadaptation, le soutien des employeurs permettant à des personnes

atteintes dans leur santé de retrouver une activité professionnelle, l'engagement sans faille des collaborateurs AI dans leur activité quotidienne et la collaboration liant les différents professionnels actifs dans le domaine de l'intégration. Inchangé également, l'accueil qui nous est fait par la Foire du Valais, dans le cadre de la journée de l'économie.

Au fil des reportages Cosmopolis coproduits avec Canal9 (visibles sur www.aivs.ch), et dont des extraits ont été diffusés lors de la cérémonie, les personnes témoignant de leur histoire

nous insufflent leur force et nous confortent dans notre mission : Ensemble pour une réadaptation optimale.

D'hier à aujourd'hui...

Dans ses propos, M^{me} Esther Waeber-Kalbermatten, Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et présidente du Conseil de surveillance de l'Office AI, a retracé l'évolution de l'AI depuis son entrée en vigueur en 1960, soulignant la riche histoire de notre assurance et le rôle de pionnier du Valais à l'échelle nationale, en particulier avec la création du prix de la réadaptation. S'adressant aux lauréats, elle a insisté sur les notions de valorisation de soi par le travail et de création de liens sociaux par son intermédiaire. Les mesures de réadaptation contribuent, pour les personnes atteintes dans leur santé, à la réalisation de ces objectifs.

Demain...

Les défis qui attendent l'AI et son développement continu nous ont été dessinés au travers des propos de Mme Monika Tschumi, responsable du secteur insertion professionnelle à l'Office fédéral des assurances sociales. En renforçant les mesures de réadaptation, l'AI visera plus que jamais une insertion durable. Dans ses propos, M. Martin Kalbermatten, directeur de l'OAVS, a rappelé notre mission : accompagner une personne sur la voie de la réadaptation, en lui donnant formation et autonomie pour intégrer le marché du travail sur le long terme. Citant Lao-Tseu, il illustre ainsi ses propos : « Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours ».

La technologie - toujours plus présente - change notre quotidien et nos habitudes. De nouvelles méthodes et de nouveaux rythmes de formation et de travail apparaissent. De nouvelles compétences se développent et de nouvelles professions se créent. Opportunité pour certains, difficulté pour d'autres. Il nous faudra sans cesse rester au courant et nous adapter, tout en gardant l'humain au centre de toutes nos démarches et rester étroitement en contact avec nos entreprises et nos partenaires interinstitutionnels.



i

Nos Lauréats 2019

Charlotte Dély
Michaël Fabbi
Patrick Fierz
Hervé Richoz

Prix de l'employeur méritant

Aproz Sources Minérales SA

Prix spécial, avec le soutien de la Loterie Romande

Association Transport Handicap Valais romand

Nos généreux donateurs

La Foire du Valais,
la Municipalité de Martigny,
la Délégation valaisanne de la Loterie romande,
la Banque Cantonale du Valais à Sion,
l'AEAS-VS,
Axius SA fournisseur bureautique à Sion,
la Fondation Chez Paou à Saxon,
la Clinique de réadaptation Suva Care à Sion,
Dallmayr Vending & Office,
Félix bureautique SA à Sierre,
la Migros Valais à Martigny,
la Direction générale Orif,
le Centre Orif de Sion,
l'OSEO Valais,
la Suva Sion,
le TCS section valaisanne,
IGN SA à Basse-Nendaz.

LA CII JEUNES

EST PLUS QUE LA SOMME DE SES PARTIES

La CII jeunes en chiffres

La collaboration interinstitutionnelle (CII) en faveur des jeunes en rupture c'est :

- 5 équipes régionales, actives de Brigue à Monthey et dirigées par 2 coordinateurs thématiques rattachés au Service de la formation professionnelle.
- En 2019, un total de 43 situations à l'échelle cantonale signalées, analysées et accompagnées dans la mise en œuvre d'un projet de prise en charge qui soit adapté aux besoins et aux ressources des intéressés.
- En moins de 3 ans d'activité, le double de partenaires susceptibles d'annoncer les situations les plus complexes sur l'ensemble du Canton.

Cela signifie qu'aujourd'hui les mailles du filet se rétrécissent, le but étant de garantir un soutien de qualité aux jeunes et aux familles.

La CII jeunes peut désormais compter sur la collaboration d'entités appartenant à un 1^{er} (dispositifs permanents de la CII) et à un 2^e cercle (institutions hors CII) : du médecin traitant aux autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) en passant

par l'Office de l'enseignement spécialisé, la sollicitation de la CII jeune est en augmentation.

Une tentative perpétuelle d'innovation: un défi institutionnel

La diversité d'actions des partenaires de la CII Jeunes crée un réseau large permettant à tout collaborateur d'un dispositif lambda de porter une situation qui pose des défis a priori insolubles en table ronde (TRO) et bénéficier d'un échange hautement professionnel.

La résultante de cet exercice dépasse régulièrement les attentes du départ ; pour paraphraser le grand Aristote, la somme des contributions professionnelles de ces réseaux permet de trouver des pistes d'action alternatives, par moment novatrices, mais surtout reconnues et validées par l'ensemble des professionnels impliqués. Cela dans l'intérêt des client(e)s.

Cette synergie appelle à réfléchir parfois hors du cadre de sa propre institution dans le respect des bases légales imposées.



Un exemple illustrant la mise en place d'une série d'interventions coordonnées :



R., 17 ans
Annoncé par l'OAI

- Phobie sociale, déscolarisation de longue date.
- Impossibilité pour l'OAI de mettre en place des mesures de réinsertion, les prérequis n'étant pas remplis.
- Dégradation de la situation psychosociale et préoccupation majeure pour les effets de la déscolarisation.
- TRO organisée avec l'équipe régionale concernée et exploration

des pistes d'action alternatives.

- Construction d'un projet de prise en charge scolaire à domicile par une éducatrice spécialisée ; renforcement du réseau médical et éducatif.
- Avec ce programme individualisé, le seuil minimal requis par l'OAI a été atteint et le relais, en vue d'une formation, a pu être pris.



Adhérer à l'approche CII c'est :



Permettre d'enrichir le spectre des solutions face à la complexité.



Exiger que la lumière ne s'éteigne plus sur la situation tant qu'un projet de prise en charge adapté ne soit défini et mis en œuvre.



Demander à chaque dispositif de collaborer à un assemblage des possibles.

GILAI

L'INFORMATIQUE DES OFFICES DE L'ASSURANCE-INVALIDITÉ



i

Philippe Fardel
Directeur de GILAI

GILAI est un centre de compétences informatiques spécialisé dans les assurances sociales, plus particulièrement dans le domaine de l'assurance-invalidité. Les Offices de l'assurance-invalidité et les Établissements cantonaux des assurances sociales (ECAS) de dix-neuf cantons suisses et du Liechtenstein¹ constituent les membres de GILAI. Ils se sont regroupés sous la forme juridique d'une association.

L'activité de GILAI est de fournir à ses membres - dont l'Office cantonal AI du Valais fait partie - un système d'information complet et unifié, ceci dans un esprit de gestion rationnelle. Les solutions IT sont mutualisées et centralisées pour ainsi offrir un service efficace à un prix très concurrentiel.

Nous avons rencontré le directeur de GILAI, Philippe Fardel, dans les locaux du centre opérationnel à Vevey.

Pouvez-vous nous parler de la création de GILAI et de sa mission ?

GILAI a célébré ses 20 ans d'existence. Dans un premier temps, sept Offices AI latins² ont signé une convention de collaboration. Une première version du logiciel Web@AI, permettant une gestion complète de l'assurance-invalidité, a été développée. La mission de GILAI est d'assurer des prestations informatiques pertinentes, fiables, pérennes qui intègrent toutes les règles de sécurité inhérentes à une protection efficace des données. Un autre but est de soutenir l'efficacité opérationnelle des collaboratrices et collaborateurs des Offices AI en leur offrant des outils IT conviviaux et efficaces.

Comment se déroule la collaboration avec notre Office AI et avec les Offices AI en général ?

Une collaboration étroite avec les Offices AI, et donc les utilisateurs de nos produits, se fait via des commissions utilisateurs. Ces commissions réunissent des personnes spécialisées dans les métiers de l'AI. Pour l'Office AI du Valais, GILAI met à disposition des solutions informatiques complètes, comprenant la virtualisation des postes de travail, la bureautique, des applications métiers, la gestion électronique des documents, la Business intelligence, l'hébergement des infrastructures et le centre de services.

Quels sont les projets majeurs qui vous occupent actuellement ?

Après avoir complètement renouvelé l'infrastructure et l'hébergement de ses Data Center, GILAI vient de terminer l'urbanisation de son application métier Web@AI.

Délibérément orientée utilisateur, cette version 3.0 a été complètement réécrite avec des outils privilégiant l'aide à la décision ainsi que la facilité de traitement et de navigation pour les gestionnaires des Offices AI. Actuellement, GILAI prépare le déploiement de ce logiciel.

L'Office AI du Valais sera « pilote » et GILAI se réjouit de collaborer étroitement avec les utilisateurs finaux pour peaufiner les détails et amener cette nouvelle version du logiciel à un haut niveau d'efficacité.

¹ Les membres de l'association de GILAI : les Offices AI ou OCAS des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Vaud, Valais, Appenzell Rhodes-intérieures, Glaris, Grisons, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Saint-Gall, Thurgovie, Uri, Zoug et Zurich ainsi que du Liechtenstein.

² Les membres fondateurs de l'association de GILAI étaient les Offices AI des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud.



Projet majeur
déploiement
de l'urbanisation
Web@AI 3.0



Utilisateurs
2500 personnes



Infrastructure
les systèmes infor-
matiques de GILAI
étaient disponibles
en 2019 à plus de 99%
et ceci 7/7, 24/24



Collaborateurs
18 personnes
(15 EPT) au centre
opérationnel de
GILAI à Vevey



Les valeurs
bon esprit d'équipe,
responsabilité et
fiabilité et une
bonne dose de
pragmatisme

GILAI attache une haute importance à la sécurité de ses systèmes d'information. Dans ce sens, des audits ont lieu régulièrement avec l'objectif d'assurer que l'accès et la gestion des données répondent aux meilleures pratiques en vigueur.

GILAI considère que la reconnaissance de ses pratiques via des certifications est importante :

- ISO 9001:2015 a été obtenue et est renouvelée chaque année
- ISO 27001 pour la sécurité des données et ISAE 3402 qui garantit à ses clients un contrôle interne optimal de toutes ces opérations, seront effectives d'ici l'été prochain.

Un autre élément clé est la Business Intelligence. Nous travaillons constamment à l'optimisation et à l'évolution de nos systèmes vers de véritables outils d'aide à la décision.

Quelles sont les perspectives pour GILAI et les Offices AI ces prochaines années?

GILAI dispose d'une longue expérience et de fortes compétences dans le

management IT. Nos collaborateurs expérimentés, capables de gérer les différents projets complexes, apportent des solutions pragmatiques et pérennes, toujours soutenus par de la formation et la gestion du changement.

Avec le Digital Workspace (virtualisation des postes de travail), ainsi qu'un hébergement centralisé dans des Data Center de haute sécurité, les Offices AI affiliés à GILAI sont résolument orientés solutions digitales. La transformation digitale est au centre de nos préoccupations et GILAI est attentif aux évolutions dans ce domaine.

La stratégie suisse de cyber-administration 2020-2023, voulue par le Conseil fédéral, préconise le principe « priorité au numérique » et souligne l'importance des canaux électroniques qui seront désormais utilisés prioritairement par l'administration pour fournir des informations et des services. GILAI entend intégrer cette volonté dans ces réflexions et travaux dans le domaine de la transformation digitale.

Selon vous, Monsieur Fardel, quelle est la valeur de GILAI pour notre Office AI ?

En tant que membre fondateur de GILAI, l'Office cantonal AI du Valais a su très tôt prendre les bonnes décisions et être proactif dans le sens d'une mutualisation de l'informatique.

À ce jour, son investissement actif, l'expertise métier qu'il apporte et la mise à disposition de compétences sont très précieux à notre association.

Depuis de nombreuses années, nous apprécions l'esprit d'ouverture de sa direction, les grandes compétences de ses collaborateurs et leur disponibilité.

Grâce à ses différents engagements, l'Office AI du Valais est à l'origine de nombreuses optimisations qui profitent aux assurés AI du canton du Valais.

LA PAROLE

AU DIRECTEUR DE BETICA SA

À l'image de M. Sauthier, offrez une deuxième chance à des gens qui ont envie de retravailler.



i

Nous avons rencontré M. Edmond Sauthier, directeur de l'entreprise Betica SA, Bureau d'études Techniques Ingénieurs Conseils et Associés à Sion. Ce chef d'entreprise a collaboré à plusieurs reprises avec l'assurance invalidité dans le cadre de réadaptations professionnelles. Nous avons voulu en savoir plus sur ses motivations.

M. Sauthier, pourquoi un patron comme vous, a-t-il un jour ouvert les portes de son entreprise à des personnes ayant connu un problème de santé ?

Pour moi c'est assez simple, j'ai toujours pensé que tout le monde devait avoir la possibilité de travailler et de pouvoir s'exprimer même avec un handicap. Ces gens, qui ont eu un métier avant et qui ont passé par une maladie ou un accident, ont le droit d'avoir une deuxième chance et de pouvoir retravailler. Dans la vie, tout seul on ne peut rien ; on doit pouvoir s'entraider. On m'a aussi aidé au départ de mon entreprise et maintenant c'est naturel que j'aide à mon tour. Si tu ne donnes rien, tu ne reçois rien. Je suis content de le faire, c'est simplement pour pouvoir aider les gens et ils me le rendent bien. Ces personnes-là vous redonnent plus que ce que nous leur donnons.

Quel message transmettre aux employeurs pour qu'ils répondent aussi favorablement à une demande de collaboration avec l'AI ?

Le patron n'est pas perdant. Les personnes que j'ai accompagnées sont très motivées et s'impliquent beaucoup dans leur nouveau job. Elles ne veulent pas avoir le nom de faire moins bien que les autres et font souvent mieux que les autres.

Humainement, ça apporte énormément. Cela fait réfléchir les autres, qui s'identifient à la situation et banalisent leurs petits soucis. Je n'ai jamais eu aucun regret. Tout patron devrait ouvrir la porte. Des anciens apprentis sont devenus patrons ; nous collaborons aujourd'hui ensemble. Ça crée des liens forts, même des amitiés. Les gens sont tous reconnaissants après.

Quelles sont vos attentes envers l'AI lors d'une collaboration en réadaptation ?

L'AI fait un beau travail. Je me sens soutenu en cas de problème par les collaborateurs en réadaptation de l'AI. Les choses sont en fait assez claires depuis le départ. On définit une stratégie et une organisation et après, la discussion reste toujours ouverte.

Dernièrement, nous avons engagé une personne de plus de 40 ans qui a débuté un apprentissage de projeteur en technique du bâtiment/sanitaire. L'AI est entrée en matière pour la prise en charge de cette formation (compensation salariale, cours spécialisés, frais scolaires, frais de déplacement etc...). Les contacts sont réguliers et tout se passe bien. Pour moi patron, la collaboration avec l'AI, c'est sans problème.

”

Ces personnes
vous redonnent plus
que ce que nous
leur donnons

